

**Durant la période estivale, le service départemental jeunesse engagement sport
reste ouvert.**

(adresse mail : ce.sdjes26@ac-grenoble.fr)

Les autres services pourront être contactés selon les modalités suivantes :

Permanence des services durant la période estivale (du 27 juillet au 14 août 2026)	
Division des personnels enseignants du 1^{er} degré	ce.26i-gesper@ac-grenoble.fr
Service de l'école inclusive	ecoleinclusive26@ac-grenoble.fr
Cellule départementale de remplacement	ce.dsden26-cdr@ac-grenoble.fr
Division de l'organisation scolaire	1 ^{er} degré : ce.26i-moyens-1deg@ac-grenoble.fr 2 nd degré : ce.26i-moyens-2deg@ac-grenoble.fr Privé : ce.dsden26-moyens-prive@ac-grenoble.fr
Division des affaires générales et financières	ce.dsden26-dagefi@ac-grenoble.fr
Division de la scolarité	Ce.26l-scolarite@ac-grenoble.fr